



FÉDÉRATION GÉNÉRALE  
DES FONCTIONNAIRES  
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 février 2025

### PLF 2025

## Projet de Loi de Finances = Punir Les Fonctionnaires

Les gouvernements se suivent et se ressemblent sous l'ère Macron. Les projets de Loi de Finances également, la même méthode pour les adopter, plutôt les imposer par l'article 49-3.

A nouveau, les fonctionnaires et agents publics subissent une politique d'austérité, sans précédent (50 milliards d'économie), à nouveau ils sont la variable d'ajustement d'économies drastiques en totale contradiction avec les discours hypocrites des différents ministres lorsqu'ils reçoivent les organisations syndicales.

C'est donc sur la base de ce PLF que le gouvernement Bayrou va parler d'attractivité de l'emploi public, de la qualité de vie et des conditions de travail et d'efficacité du service public.

On pourrait en rire si cela n'avait pas un impact désastreux sur le pouvoir d'achat des agents, la dégradation de leurs conditions de travail, leur future retraite et accentuer les risques psychosociaux.

Le gouvernement Bayrou propose ainsi de poursuivre, en 2025 le gel du point d'indice, de maintenir la smicardisation de la grille indiciaire, de supprimer la GIPA, de supprimer des postes et de réduire le nombre d'agences exerçant des missions de service public et de nouvelles restructurations avec un nouveau renforcement des pouvoirs décisionnaires des préfets dans leurs départements et régions.

Et, comme si ce funeste tableau ne suffisait pas, ce gouvernement choisit de stigmatiser les fonctionnaires en réduisant de 10% la rémunération en cas de congés pour maladie ordinaire.

Cette décision, sous prétexte de lutter contre l'absentéisme, crée la suspicion sur la véracité des arrêts maladies des fonctionnaires et sur les décisions des médecins. Inacceptable et scandaleux.

Pour la FGF-FO, l'heure est à la mobilisation.

Elle invite tous ses syndicats à réunir les personnels en assemblée générale, heure mensuelle d'information pour débattre des moyens à mettre en œuvre, y compris par la grève, pour à la fois améliorer leur pouvoir d'achat et leur carrière et ne pas perdre de rémunération en arrêt maladie.